

Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

CHANTIER 1

MAI 2009





AVERTISSEMENT

La présente analyse constitue un exercice inédit et innovateur pour lequel il n'existe pas actuellement de méthodologie de référence. Bien que les travaux aient été conduits avec la plus grande rigueur possible, le lecteur doit garder en tête le fait qu'il s'agit d'une démarche exploratoire dont les résultats sont une approximation générale des dépenses de la Ville de Gatineau en développement social. Au terme de la démarche, nous croyons cependant que, malgré la réserve exprimée, l'exercice constitue un outil valide et précieux pour alimenter la réflexion et la prise de décision au regard des orientations municipales.

Les travaux du Chantier 1 ont été conduits par une équipe de travail composée de :

Agathe Lalande, Carole Laguë, David Leclerc, Florence Mainguy, Francine Glazer-Bélanger, Guy Dubois, Luc Gélinas, Paul Nicole, Sylvie Mantha, avec la collaboration de Pierre Perron et d'autres professionnels de la Ville ainsi que des organismes partenaires qui ont été mis à contribution pour la cueillette des informations. Nous les en remercions vivement.

Un premier exercice d'intégration de l'information a été effectué par Gilles Strasbourg, consultant. Les travaux ont été révisés et complétés par une équipe composée de Paul Nicole, Agathe Lalande et Georges Letarte.

DOCUMENT
DE
TRAVAIL



Table des matières

AVERTISSEMENT	<i>I</i>
LES FAITS SAILLANTS	<i>1</i>
MISE EN CONTEXTE	<i>3</i>
1. LA MÉTHODOLOGIE	<i>6</i>
2. LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES MUNICIPALES CONTRIBUTIVES AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	<i>12</i>
3. L'INFORMATION FINANCIÈRE	
3.1 Les activités gérées directement par la Ville.....	<i>21</i>
3.2 Les subventions accordées par la Ville à des organismes.....	<i>28</i>
3.3 Le niveau des dépenses dans les infrastructures soutenant les actions en développement social.....	<i>29</i>
3.4 L'effort financier de Gatineau en développement social.....	<i>30</i>
3.5 Les subventions accordées par les partenaires à des organismes communautaires.....	<i>32</i>
4. L'ANALYSE DES RÉSULTATS	<i>35</i>
5. ANNEXES	
Grille 1 : Projets gérés ou administrés par la Ville.....	<i>37</i>
Grille 2 : Soutien aux organismes par la Ville.....	<i>38</i>
Grille 3 : Soutien aux organismes par les partenaires.....	<i>39</i>



Index des tableaux

1. Les dépenses et revenus du Module Culture et loisirs.....	21
2. Les dépenses et revenus de la Division qualité de vie et développement communautaire, de la Division fêtes et festivals et du Service des loisirs, sports et vie communautaire.....	22
3. Les dépenses et revenus du Service des arts, de la culture et des lettres.....	23
4. Les dépenses et revenus en sécurité : Service de police et Service de sécurité incendie.....	24
5. Les dépenses et revenus en logement : Service d'urbanisme et développement durable.....	25
6. Les dépenses et revenus à la Cour municipale.....	27
7. Les dépenses et revenus au Bureau de l'ombudsman.....	27
8. Les contributions (subventions) récurrentes et non récurrentes accordées aux organismes.....	28
9. La contribution financière totale de Gatineau au développement social.....	30
10. Les subventions versées par les partenaires.....	32



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

LES FAITS SAILLANTS

La Ville de Gatineau a élaboré et adopté **en 2003 un plan stratégique** qu'elle a mis à jour en 2009. Outre la planification stratégique, la Ville de Gatineau a adopté une série de politiques et cadres de référence et a également mis en place des commissions qui concourent directement au développement social depuis sa création en 2002. Ces politiques ou commissions présentent une grande convergence entre elles et participent aux grandes orientations de la planification stratégique.

Les dépenses dans des activités reliées fortement au développement social représentent **11,6%** de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville, excluant les coûts d'immobilisation. Le per capita est de **165,37\$**. La soustraction des revenus tirés des différentes activités permet d'établir le niveau d'effort réel de la Ville de Gatineau.

	Niveau d'effort
Module Culture et loisirs	1 291 683\$
Service des Loisirs, sports et vie communautaire	10 018 500\$
Service de la Culture, des arts et des lettres	9 297 125\$
Sécurité : Service de la Police et Service de sécurité incendie	1 651 398\$
Service d'urbanisme et développement durable	2 292 805\$
Cour municipale	400 354\$
Bureau de l'ombudsman	207 640\$

En plus de ces dépenses, la contribution en soutien financier aux organismes est de **4 929 896\$** incluant les exemptions de taxes et l'équivalent financier de certains services rendus. L'effort total de la Ville de Gatineau s'élève donc à **30 089 402\$**, alors que les dépenses ont été de **40 932 487\$** et les revenus de **10 843 085\$**. Pour leur part, les organismes partenaires qui contribuent au financement des organismes communautaires leurs ont versé une somme de **23 744 216\$** en 2008.



MISE EN CONTEXTE

À la suite de l'adoption en l'an 2000 de la loi 170 portant sur les fusions municipales, huit grandes villes du Québec, dont Gatineau, se sont vues attribuer une compétence obligatoire en matière de développement social.

Afin de répondre à cette nouvelle responsabilité, la Ville de Gatineau a convenu d'élaborer une politique municipale en développement social de concert avec ses partenaires. Le processus de travail adopté par le Conseil municipal le 9 décembre 2008, (résolution CM2008-1284) a prévu la mise en place de chantiers de travail dont les travaux permettront à la Commission Gatineau, Ville en santé d'élaborer une proposition qui sera soumise au Conseil municipal pour adoption à l'automne prochain. La Commission Gatineau, Ville en santé agit comme comité pilote responsable de l'élaboration du projet de politique et sa composition a été élargie pour la circonstance.

L'objectif du Chantier 1 consiste à tracer un portrait des interventions de la Ville de Gatineau en matière de développement social pour l'année 2008. Plus précisément, au regard de l'action de la Ville, ces travaux visent deux objectifs :

- Identifier sommairement et quantifier dans la mesure du possible les interventions de la Ville de Gatineau en matière de développement social ;
- Soutenir la réflexion du comité pilote devant proposer des orientations et des actions au Conseil municipal en lien avec le diagnostic et les résultats des consultations publiques.

Comme l'ensemble des municipalités québécoises, la Ville de Gatineau contribue au développement social dans le cadre de ses compétences. À ce jour toutefois, seules les municipalités s'étant dotées d'une planification en développement social ont identifié les actions qu'elles posent en ce sens et aucune, à notre connaissance, n'a évalué le niveau de ses investissements financiers dans ce domaine. Cette situation a pour conséquence de ne pas permettre d'estimer la contribution municipale à cet effet ; de plus cette méconnaissance prive les citoyens et les élus d'une information pertinente dans la réflexion sur les choix politiques et les priorités budgétaires.

Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social



Par ailleurs, l'action en développement social relève de nombreux partenaires, tant au niveau provincial qu'aux niveaux régional et local; il est important de souligner leur apport au financement d'organismes à but non lucratif qui développent des actions contributives au développement social. Un certain nombre d'organismes sont également financés à partir de plusieurs de ces sources et non d'une seule, les diverses contributions étant souvent complémentaires les unes aux autres. Nous prenons en compte ici, le financement octroyé aux organismes par les partenaires pour deux raisons : mieux connaître le niveau de financement des organismes en vue de l'élaboration d'un programme de soutien aux organismes communautaires et mieux articuler la complémentarité du financement entre les partenaires. Comme les travaux de ce Chantier visent l'élaboration d'une politique municipale en développement social, nous ne prendrons pas en compte le financement des actions récurrentes et reliées à la mission générale des différents partenaires.

Dans cette perspective, un troisième objectif s'ajoute aux précédents soit :

- Identifier les sommes investies par des partenaires ayant des programmes de soutien au financement des organismes communautaires contribuant au développement social.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social





1.

La méthodologie



1. LA MÉTHODOLOGIE

L'information de nature qualitative réfère aux orientations des différentes politiques et plans d'action adoptés par la Ville de Gatineau depuis 2002. Un relevé¹ de ces différentes planifications a été produit par la Ville de Gatineau en 2008 ; nous en reprenons ici les grandes lignes pour permettre aux lecteurs d'avoir un aperçu de la diversité et de la convergence des différentes politiques municipales qui contribuent au développement social.

En ce qui concerne l'information financière, cette dernière provient du Manuel de la présentation de l'information financière municipale pour la Ville de Gatineau et directement des sources documentaires des autres partenaires. L'information a été transmise par les répondants des services et organismes concernés sur des grilles de cueillette de données élaborées au sein du Chantier. Trois grilles distinctes ont été élaborées soit une pour les activités gérées directement par la Ville, une pour les contributions (subventions) octroyées aux organismes par la Ville et une pour identifier les contributions financières des partenaires auprès des organismes communautaires.

Les partenaires invités à compléter cette dernière grille sont l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, les CSSS de Gatineau et de Papineau, Centraide Outaouais, le Ministère de la Famille et des Aînés, le Développement économique CLD-Gatineau, la direction régionale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais et la Société de transport de l'Outaouais. Ces organismes sont les seuls responsables de l'information transmise sur les grilles ; le financement des partenaires couvre également des organismes à mission régionale. En ce sens, la contribution des partenaires au financement des organismes communautaires de Gatineau est une estimation. La cueillette des données s'est déroulée entre les 23 février et le 4 mars 2009. L'information obtenue a été révisée et validée par la suite.

¹ Vézina, Caroline, *Relevé des éléments favorables au développement social dans les politiques et plans d'action de la Ville de Gatineau. Division Qualité de vie et développement communautaire. Juin 2008.*

Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social



Les états financiers de l'année 2008 de la Ville de Gatineau n'étant pas disponibles et également pour obtenir une information la plus précise possible en fonction des modes d'imputation des dépenses de la Ville dans les différents postes budgétaires, les membres du comité ont convenu d'utiliser les informations transcrites au Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Ce choix permet une ventilation précise des dépenses et permet de distinguer les activités gérées directement par la Ville et les contributions (subventions) accordées aux organismes. Ainsi, les sommes consacrées au soutien de projets d'organismes dans le cadre d'un plan d'action relevant d'une Commission ou d'un Comité ont pu être identifiées et additionnées aux programmes existants de soutien aux organismes.

L'exercice d'identification des dépenses de la Ville en développement social constitue une première à notre connaissance et il n'existe aucune méthodologie de référence. Considérant que la définition du développement social est globale, large et transversale, les membres du Chantier ont convenu de considérer comme dépenses en développement social :

- Les activités qui dépassent les fonctions de base habituelles des municipalités et qui peuvent être vues comme le choix volontaire du Conseil municipal en vue d'ajouter à la qualité de vie des citoyens et citoyennes et des communautés.

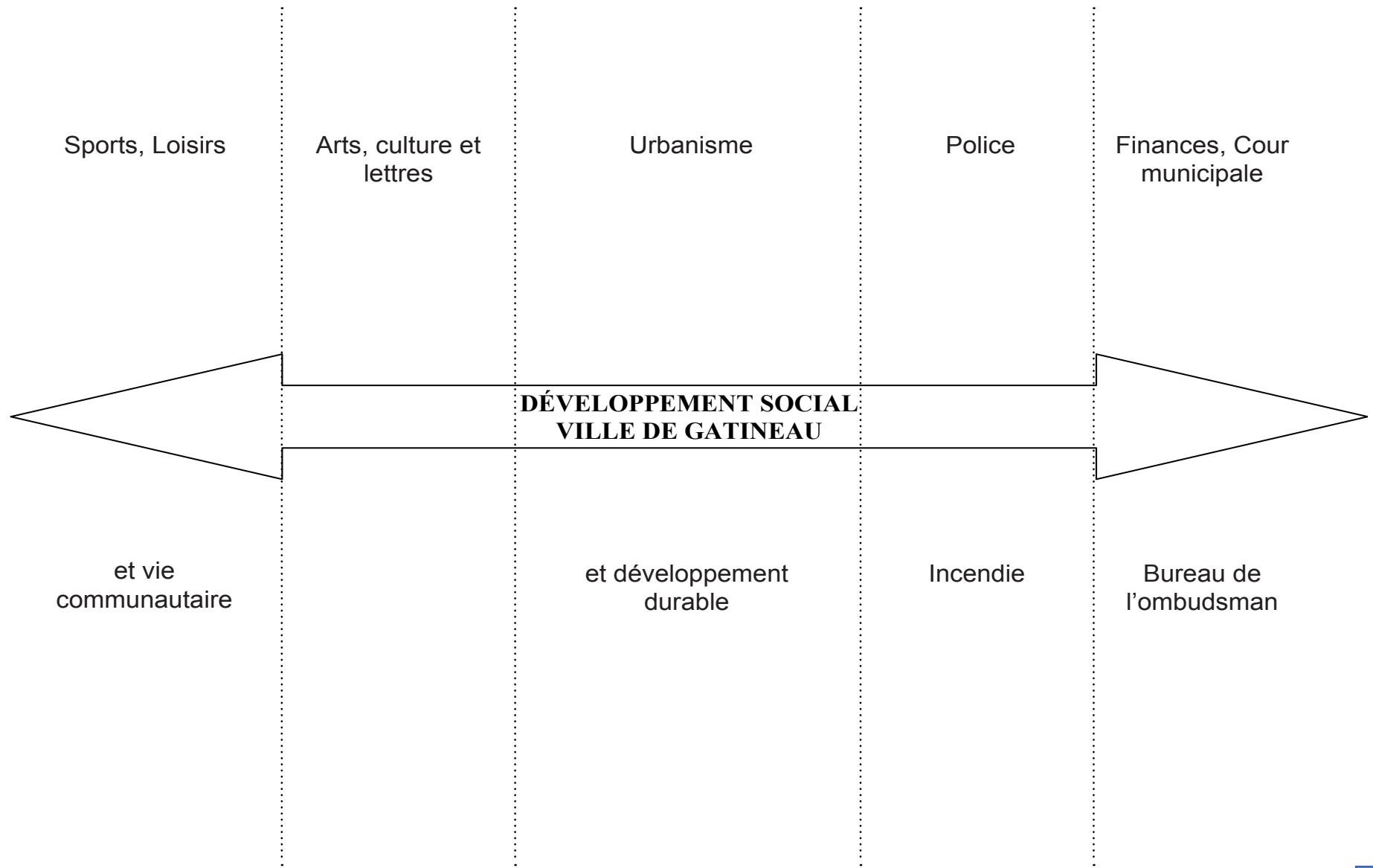
Compte-tenu du fait que les loisirs et la culture ne constituent pas une compétence obligatoire des municipalités bien que la plupart soient fortement proactives en ce domaine et ce, depuis longtemps, nous avons pris en compte l'ensemble des dépenses des services reliés aux loisirs, aux sports, à la vie communautaire, aux arts, à la culture et aux lettres. L'ensemble des services municipaux a été invité à indiquer les actions prises en développement social à l'intérieur de leurs activités.

Ainsi, à titre d'exemple, on ne relève pas les activités habituelles du Service de police telles les enquêtes, les mesures de contrôle et de répression, mais on prend en compte les projets spécifiques d'information, de prévention et d'intervention auprès de clientèles ou dans le contexte de situations spécifiques.

Le schéma suivant illustre les services municipaux où des activités ont été prises en compte, dans une perspective transversale du développement social.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social



Les résultats de la cueillette des données ont été regroupés en tableaux pour donner une vision claire de l'action de la Ville. Les tableaux montrent le budget 2008 ajusté au 31 décembre, les dépenses réelles de la Ville au cours de l'année et les revenus que la Ville tirent de certaines de ses activités.

Les contributions (subventions) versées par la Ville sont regroupées dans un même tableau pour connaître la hauteur véritable du soutien de la Ville aux organismes et associations. Les sommes consacrées aux organismes par les partenaires sont également regroupées sous un même tableau.

Les résultats présentent les dépenses de la Ville comme étant **l'effort** de la municipalité en matière de développement social, ce qui signifie la hauteur réelle des dépenses affectées dans des activités fortement reliées au développement social. Ce concept a été utilisé dans une première étude en 2003² et repris depuis. Pour bien saisir le niveau d'effort, on doit soustraire les revenus tirés de ces mêmes activités soit des frais de participation aux activités payés directement par les usagers et des subventions obtenus de l'État pour certaines de ces activités. L'effort est donc celui des revenus tirés de l'ensemble des contribuables et non des frais facturés et des subventions.

² Letarte, Georges. 2003. *Les municipalités et le développement social. Un cas-type : les municipalités de la région de la Capitale-Nationale.* Étude publiée conjointement par le GRIDEQ, l'INSPQ et le CRCQ. 142p.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Dans le cas du logement social, nous avons convenu ici de prendre également en compte les taxes municipales tirées des logements sociaux construits sur le territoire. Cela nous apparaît justifiable puisqu'il s'agit ici d'un investissement social dont les bénéfices sont importants au plan de la taxation municipale pour toute la durée de vie des immeubles. En ce sens, le rapport coût-bénéfice nous semble devoir être considéré. Dans le même esprit, nous prenons également en compte les exemptions de taxes aux organismes communautaires comme une contribution de la Ville, puisqu'il s'agit de revenus dont la Ville se prive à long terme au bénéfice des organismes. La contribution de la Ville aux travaux compensatoires est considérée de la même façon.

Finalement, nous considérons le poids représenté par les dépenses en développement social par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville. Nous traduisons également les dépenses en développement social en per capita.



2.

*Les orientations des
politiques municipales
contributives au
développement social*



2. LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES MUNICIPALES CONTRIBUTIVES AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Ville de Gatineau a élaboré et adopté en 2003 un plan stratégique qu'elle a mis à jour en 2009, conformément à l'obligation qui lui est faite dans sa Charte. Elle a en outre adopté une série de politiques et de plans d'actions. Ce sont :

- la Politique culturelle, «La culture, une passion qui nous anime»(2003)
- la Politique familiale, «Vers un idéal pour la famille»(2004)
- le Plan d'urbanisme (2005)
- le Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales (2005)
- la Politique des loisirs, du sport et du plein air, «À nous de jouer» (2006)
- la Politique sur l'habitation, «Habiter ma Ville» (2006)
- le Cadre de référence pour l'intégration des personnes handicapées et à mobilité réduite, «Gatineau, Ville inclusive» (2007)
- le Plan d'action annuel de la Commission jeunesse
- le Plan d'action annuel de la Commission Gatineau, Ville en santé
- la Politique en matière de diversité culturelle, «Ensemble»(2008)
- la Politique environnementale, «Une Ville verte à portée de la main» (2008)
- le Plan stratégique sectoriel du Service de police, «Planifier pour progresser» (2008)

Toutes ces politiques contribuent au développement social. La prochaine politique en développement social s'inscrit dans une vision transversale du développement et visera notamment à harmoniser et à favoriser la meilleure complémentarité possible entre ces politiques.

Nous présentons sommairement les grandes orientations de ces politiques.



Le Plan stratégique, revu en 2009, s'articule autour de la mission municipale qui est la suivante :

«Guidée par ses valeurs organisationnelles et consciente de son rôle de principal centre urbain de l'Outaouais, Gatineau a pour mission première l'amélioration constante de la qualité de vie de ses citoyens et de la communauté dans un esprit de gestion responsable de toutes ses ressources et d'épanouissement d'une collectivité viable».

Le plan stratégique s'articule autour de quatre grandes directions stratégiques soit :

- la gestion durable du patrimoine naturel et bâti;
- le développement intégré et responsable afin de déployer le potentiel économique, culturel, sportif, social, communautaire et écologique de Gatineau;
- la reconnaissance des villages urbains et milieux de vie champêtre comme des unités de planification et d'intervention, des modèles de collectivités viables et des lieux d'appartenance uniques pour les citoyens;
- la gouvernance participative et une gestion responsable.

Comme le plan stratégique a pour objectif ultime l'harmonisation et la cohérence du développement de Gatineau, il est utile ici de rappeler les six valeurs qui distinguent et doivent guider l'orientation et la prestation des services de la Ville. La politique en développement social de Gatineau doit normalement s'inscrire en cohérence avec ces valeurs.

Ce sont :

- L'éthique et la justice : adopter une conduite intègre et équitable.
- Le bien-être : promouvoir le bien-être des personnes comme des facteurs de succès de l'organisation et mettre en place les conditions favorisant leur développement.
- L'engagement : s'investir avec enthousiasme dans la réalisation de son travail.
- Le leadership visionnaire : décider et agir aujourd'hui en considérant les effets sur le futur.
- L'approche client : accorder la priorité à la qualité des services rendus.
- Le respect : agir avec considération et faire preuve d'ouverture.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Le Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales affirme que la participation des citoyens est un élément constituant de la définition des projets affectant le milieu ou la qualité de vie de résidants et des grandes politiques municipales. Il a pour objet de développer une culture de participation propre à Gatineau, de faire des citoyens et des organismes des partenaires permanents, de permettre à la population de participer le plus utilement au processus décisionnel et d'encourager l'apprentissage collectif de toutes les parties. Le plan précise les principes qui guident la participation, le rôle des intervenants, les principes d'éthique et les règles de fonctionnement.

La Politique familiale vise à ce que la Ville soit pensée pour les familles. Elle veut reconnaître la réalité de vie des familles et les considérer comme actrices du développement du milieu. La Politique retient deux grandes orientations, soit le développement de communautés solidaires et durables et la réduction des inégalités pour tendre vers une communauté participative et équitable. Tout en centrant l'action autour de cinq axes d'intervention (la sécurité, l'habitation, l'environnement et la santé, les loisirs, le sport et la culture, le transport), la Politique familiale veut accorder une attention particulière à ceux et celles qui sont généralement absents ou exclus pour des raisons hors de leur volonté. Un plan budgétaire est associé au plan d'action triennal 2008-2011. Pour les années 2008 et 2009, un budget de 215 000 \$ y a été consacré annuellement.

La Politique des loisirs, du sport et du plein air a pour mission de renforcer la qualité de vie des personnes et des communautés, en offrant des occasions de loisir, de sport et de plein air qui soient variées, de qualité, accessibles, sécuritaires et réparties équitablement sur le territoire de manière à encourager la pratique régulière de ces activités. Elle veut orienter l'offre de services vers les jeunes âgés de moins de 18 ans, les niveaux d'initiation et de récréation, la pratique libre, la participation du plus grand nombre et finalement l'excellence. Quatre grands axes sont précisés: l'organisation des milieux de vie, l'aménagement des infrastructures, le soutien aux organismes bénévoles et le partenariat. Un budget est prévu pour chaque action retenue.



La Politique d'habitation, suivi d'un plan d'action en 2008, a pour but de permettre à tous les gatinois d'avoir accès à un logement adéquat, à un prix abordable et situé dans un environnement favorable. Le logement devrait répondre à certaines caractéristiques, soit être de taille acceptable, sécuritaire et accessible sur le plan physique, être adapté aux besoins des personnes selon le cycle de vie, être bien localisé en relation avec l'emploi, le transport et les services, être disponible à un coût abordable selon ses revenus et sa capacité de payer. La politique propose quatre grandes orientations : un encadrement plus serré du développement et la création de milieux de vie de qualité, une densification résidentielle dans les quartiers existants et les nouveaux secteurs, une offre équilibrée et diversifiée d'habitation, une offre suffisante de logements sociaux de qualité et adaptés aux besoins de la population. Un objectif relatif à la construction de 700 logements sociaux a été inscrit dans le plan pour la période de 2006-2009.

La Politique culturelle reconnaît que le développement culturel stimule l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être, qu'il favorise également l'inclusion et la cohésion sociale et ouvre la collectivité sur le monde. Les valeurs de respect, d'intégrité, de transparence ou d'équité, d'inclusion sociale, de pluralisme artistique et culturel et de recherche de la qualité guident la Politique. La Politique établit quatre axes d'intervention desquels découlent 82 engagements. Les quatre axes sont l'identité culturelle et son rayonnement, la promotion de la culture et l'accessibilité aux arts et à la culture, la pratique artistique et les secteurs d'intervention en culture, la formation et l'animation culturelle.

Le plan d'action (2008) contient 16 thématiques et identifie l'effort financier requis pour réaliser les actions entre 2008 et 2011. Plusieurs actions combinent la culture et le renforcement des liens sociaux.

La Politique en matière de diversité culturelle veut doter la Ville de Gatineau des moyens et des ressources ainsi que d'un cadre de référence pour l'intégration harmonieuse de la diversité culturelle sur son territoire. Elle veut en particulier faire en sorte que chaque citoyen, quelles que soient ses origines ou ses caractéristiques identitaires, puisse développer à Gatineau son sentiment d'appartenance et participer à son plein développement sur les plans social, culturel, économique et politique. Elle a également pour objet d'assurer le développement optimal de l'identité gatinoise.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Elle contient six grandes orientations et 18 engagements qui visent à favoriser le rapprochement interculturel et encourager l'intégration et la participation citoyenne. Ces orientations s'inspirent d'une approche inspirée de l'interculturalisme, des valeurs rassembleuses, d'un leadership basé sur le partenariat, d'un territoire ouvert, d'une approche de proximité, d'une politique intégrée et intersectorielle et d'une participation citoyenne active.

La Politique environnementale reconnaît que la Ville a un rôle important à jouer pour contribuer à améliorer l'environnement dans une perspective de développement durable. Elle propose quatre grandes orientations : faire preuve de leadership, agir dans une perspective de développement durable, sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement et l'engagement, contrôler, mettre en oeuvre et renforcer la réglementation.

Le Plan d'urbanisme est constitué d'un document de planification et de gestion du territoire. Il permet en effet de transposer la vision stratégique de la Ville en un plan d'aménagement et de développement et d'encadrer la gouvernance et la gestion du territoire. Le plan d'urbanisme contribue notamment à donner une vision commune aux différents intervenants qui fournissent des services à la population.

Le plan s'appuie sur huit principes directeurs ; deux sont particulièrement importants en matière de développement social. Ce sont l'émergence de villages urbains complets, dynamiques, identitaires et conviviaux et, l'amélioration continue du cadre environnemental gatinois et de la santé collective.

Le Cadre de référence et plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées et à mobilité réduite. Par son cadre de référence, la Ville, en plus d'agir elle-même en ce sens, souhaite sensibiliser et encourager les citoyens à faire preuve d'ouverture en adoptant des comportements et des attitudes favorables à l'intégration des personnes handicapées et à mobilité réduite. Parce qu'elle se veut inclusive, la Ville veut faire en sorte que chaque citoyen puisse atteindre son plein potentiel et épanouissement pour le plus grand bénéfice de la communauté.

Huit axes d'intervention font l'objet d'objectifs relatifs à l'administration municipale, aux communications, aux édifices, à l'habitation, aux loisirs, à la culture et au tourisme, à la sécurité, à la signalisation, aux stationnements, aux voies et mobilier public, ainsi qu'au transport en commun.



Le Plan stratégique sectoriel du Service de police oriente les actions du Service de police en vue de contribuer activement au développement de milieux paisibles et sécuritaires, pour assurer une qualité de vie de haut niveau aux citoyens. Il identifie quatre enjeux majeurs : la lutte à la criminalité émergente, l'efficacité et la qualité des services, le développement des ressources humaines et le dynamisme des communications.

Le Plan d'action 2008 de la Commission jeunesse contient cinq objectifs dont quatre ont une composante de développement social forte: augmenter la reconnaissance et la visibilité de la Commission jeunesse et des adolescents de la Ville, améliorer l'accès aux loisirs et à la culture, augmenter la qualité des milieux de vie des adolescents, améliorer l'accès des jeunes au transport.

Le Plan d'action de la Commission Gatineau, Ville en santé traduit en orientations la mission de Ville en santé. Cette mission consiste à favoriser le partenariat et la participation des citoyens et des forces vives des communautés locales dans le but de promouvoir et d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être des citoyens et citoyennes en misant sur l'innovation et en mettant l'accent sur les résultats.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

L'analyse des Politiques produite en 2008, a noté une forte cohérence entre elles et une convergence claire et évidente en faveur du développement social des individus et des communautés. Les Politiques sont vues comme très progressistes en vue de rendre disponibles des outils favorables au bien-être des citoyens et citoyennes. Les thèmes «forts» qui traversent ces Politiques sont :

- Le partenariat ;
- L'accessibilité ;
- L'équité entre les citoyens et citoyennes ;
- La sécurité ;
- La volonté de développer ou de préserver une Ville saine ;
- L'identité et la fierté d'être gatinois ;
- Le fait de vivre sur un territoire de qualité dans un cadre privilégié.

Enfin, toutes ces Politiques s'inscrivent harmonieusement dans la planification stratégique à une exception près : la référence aux villages urbains y est peu présente alors qu'elle devrait constituer un axe important dans le déploiement de l'action de la Ville.



3.

L'information financière



3. L'INFORMATION FINANCIÈRE

La contribution financière de la Ville et de ses partenaires en développement social est présentée en trois sections. Ce sont les actions gérées directement par la Ville, les contributions (subventions) accordées par la Ville à des organismes et les subventions accordées aux organismes par les partenaires.

3.1 LES ACTIVITÉS GÉRÉES DIRECTEMENT PAR LA VILLE

Ces actions réfèrent aux services et activités mis en place par la municipalité et rendus disponibles par les ressources humaines propres de la municipalité. Les dépenses qui y sont reliées incluent ainsi les coûts reliés à la planification, la coordination, la gestion et l'organisation des différentes activités. Les coûts reliés aux équipements et infrastructures ne sont pas pris en compte mais les coûts reliés à leur entretien le sont. Les sommes ont été arrondies à la valeur la plus près.

Les revenus proviennent de la tarification auprès des utilisateurs, de vente de services et de subventions.

Tableau 1 : Les dépenses et revenus du module Culture et loisirs

Module	Programme ou projet	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
Module Culture et Loisirs	Gestion des services	1 611 527	1 490 682	198 999
Sous-total		1 611 527	1 490 682	198 999
Effort réel	(dépenses moins revenus)		1 291 684\$	



Tableau 2 : Les dépenses et revenus de la Division qualité de vie et développement communautaire, de la Division fêtes et festivals, et du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Divisions/Service	Programmes ou projets	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
Qualité de vie et développement communautaire	Actions des commissions, comités et plans d'action :	823 146	823 146	14 064
	Gatineau, Ville en santé			
	Accessibilité universelle			
	Développement social			
	Politique familiale			
	Commission Jeunesse			
Fêtes et festivals	Activités assumées par la municipalité	1 067 959	1 034 687	48 334
Loisirs, sports et vie communautaire	Entretien des équipements et infrastructures	3 434 385	3 214 469	1 695 456
	Activités et services : sports, loisirs, camps de jour, parcs, activités communautaires, etc.	4 777 741	4 181 759	1 425 126
	Gestion des activités et services, centres de services	3 889 845	3 772 694	
	Surveillance dans les parcs	227 330	203 574	
	Autres : activités libres			28 858
Sous-total		14 220 409	13 230 331	3 211 830
Effort réel	(dépenses moins revenus)		10 018 500	



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Tableau 3 : Les dépenses et revenus du Service des arts, de la culture et des lettres

Service	Programmes ou projets	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
Arts, culture et lettres	Gestion des activités et services	1 254 476	1 205 369	
	Activités et services : camps culturels			
	Diffusion culturelle : gestion de la diffusion, Maison de la culture, théâtre, patrimoine, etc.	3 065 071	3 392 031	560 659
	Musée	629 099	477 894	5 226
	Bibliothèques	6 537 804	5 953 806	1 166 089
Sous-total		11 486 451	11 029 100	1 731 974
Effort réel	(dépenses moins revenus)		9 297 125\$	



Tableau 4 : Les dépenses et revenus en sécurité : Service de police et Service de sécurité incendie

Divisions	Programmes ou projets	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
Police : soutien opérationnel : sécurité communautaire	Activités d'information et de prévention auprès de la population; activités de partenariat avec d'autres organismes		796 200	
Police : surveillance des territoires	Interventions dans le cadre de protocole : agressions sexuelles, santé mentale, suicide		676 346	
Police : soutien opérationnel	Campagnes de sécurité		18 852	
	Comité de citoyens de la police		50 000	
	Semaines thématiques		10 000	
Sécurité incendie	Campagnes de prévention dans les résidences, institutions et organismes		100 000	
Sous-total			1 651 398	
Effort réel	(dépenses moins revenus)		1 651 398\$	



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Tableau 5 : Les dépenses et revenus en urbanisme et développement durable

Division	Programmes ou projets	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
	Office municipal d'habitation	1 309 640	1 309 640	2 128 275 (taxes)
	Construction de logements sociaux et abordables (OBNL-COOP)*	3 070 000	2 037 307	1 814 560 (taxes)
	Inspection et suivi des plaintes	250 000	250 000	
	Rénovation de logements dans les vieux quartiers*	2 000 000	1 157 564	1 000 000 (SHQ)
	Adaptation de domiciles : personnes à mobilité réduite		457 446	457 446 (SHQ)
	Initiatives diverses : études et projets en habitation	175 000	56 000	
	Préservation des bâtiments patrimoniaux*	600 000	0	300 000 (MCCCFQ)
	Initiatives diverses : études et projets en environnement*	300 000	0	
	Sentiers utilitaires piétons et cyclistes	400 000	400 000	
	Gestion des programmes	450 000	450 000	
Sous-total		8 554 640	6 117 957	5 700 281
Soldes réservés			1 875 129*	
Sous-total incluant les soldes			7 993 086	
Effort réel	(dépenses moins revenus) note : on inclut ici les sommes non dépensées mais qui restent réservées au budget			



Notes explicatives sur les dépenses et les revenus en urbanisme et développement durable

* Soldes : Les dépenses non effectuées mais reportées et réservées pour utilisation en 2009 et 2010. Le 3 octobre 2006, le Conseil municipal a adopté sa politique d'habitation qui prévoyait la réalisation de 700 logements en 2006-2009.

Depuis, le Conseil a confirmé des engagements et majorations financières à 25 projets pour un total de 721 unités d'habitations sociales et abordables pour une contribution totale de 11 M \$. De ce nombre, 243 unités sont construites ou en voie de l'être. On prévoit que 150 autres unités d'habitations seront construites d'ici la fin de l'année 2009.

La Ville tire des revenus récurrents en taxes municipales sur les habitations de logement social. En 2008, ces taxes ont été de 3 942 835\$ alors que l'investissement direct dans le financement de l'OMH et la construction de nouvelles unités de logement est de 3 070 000\$ incluant les projets en cours de réalisation. La SHQ investit douze millions dans la réalisation de ces projets en 2008 ; cette somme ne transite pas dans les coffres de la Ville.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Tableau 6 : Les dépenses et revenus à la Cour municipale

Division	Programme ou projet	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
	Travaux compensatoires pour jeunes et adultes		400 354*	
Sous-total			400 354	
Effort réel	(dépenses moins revenus)		400 354\$	

* Cette dépense n'est pas imputée au budget mais il s'agit de revenus d'amendes que la Ville ne réclame pas en échange de travaux compensatoires.

Tableau 7 : Les dépenses et revenus au Bureau de l'ombudsman

Division	Programme ou projet	Budget ajusté	Dépenses réelles	Revenus
	Bureau de l'ombudsman	207 640	207 640	
Sous-total		207 640	207 640	
Effort réel	(dépenses moins revenus)		207 640\$	



3.2 LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA VILLE À DES ORGANISMES

Tableau 8 : Les contributions (subventions) récurrentes et non récurrentes accordées aux organismes

Module/Services	Programmes ou projets	Budget ajusté	Dépenses réelles
Culture Et Loisirs	Qualité de vie et développement communautaire : soutien aux organismes et projets : Gatineau, Ville en santé, programme d'accessibilité universelle, politique familiale, jeunesse	86 775	89 645
	Soutien aux Fêtes et Festivals	631 410	593 690
	Soutien aux organismes sportifs et développement	269 477	268 961
	Soutien aux organismes communautaires et développement	426 263	362 088
	Soutien aux organismes culturels et développement	702 030	702 030
	Contributions à des organismes : Fleurir Gatineau, autres contributions à des organismes loisirs, sports et plein air, Parc du Lac-Leamy, animation des patinoires et sites de glisse	315 822	210 242
	Soutien aux organismes : informations sur les activités	91 657	91 657
	Prêt de locaux aux organismes		400 199
	Gratuité de photocopies aux organismes (471 650 x 0,01)		4 717
Police	Subventions, prêt de ressources humaines et matérielles aux organismes	51 020	51 020
Finances	Subventions à Centraide et la Croix-Rouge, entreposage de biens sur le carreau	113 900	113 900
	Exemptions de taxes aux organismes communautaires		1 065 361
	Assurances responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants des organismes		122 727
Urbanisme et développement durable	Revitalisation des artères commerciales par les associations de commerçants	485 000	337 000
	Soutien aux marchés publics agricoles	56 700	56 700
	Financement d'initiatives de la CDEC	168 000	92 477
	Projets d'intervention en environnement	82 100	82 100
Environnement	Projets d'intervention en environnement	95 918	95 918
Conseil municipal	Soutien aux organismes : dépenses discrétionnaire des élus		189 464
Sous-total **		3 576 171	4 929 896
Effort réel			4 929 896\$

* Les dépenses supplémentaires au budget ne signifient pas qu'il y ait dépassement budgétaire car elle inclut une estimation de la valeur financière de services rendus aux organismes



3.3 LE NIVEAU DES DÉPENSES DANS LES INFRASTRUCTURES SOUTENANT LES ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

En finale de la présentation des différents tableaux portant sur les dépenses de fonctionnement, il est pertinent de rappeler l'importance des coûts d'infrastructures soutenus par la Ville en vue d'offrir les services reliés au développement social. Depuis 2002, de nouvelles infrastructures en **sports et loisirs** ont été construites pour une valeur de **19 281 319\$** soient deux piscines et La Fonderie. Dans le secteur de la **culture**, les immobilisations réalisées depuis 2002 se sont élevées à **14 775 000\$** (Centre culturel et Maison de la Culture). De nouvelles infrastructures en **sports et loisirs** sont planifiées pour une somme de **75 425 000\$** (Centre sportif et Centre Robert-Guertin) ainsi que d'autres dans le secteur de la **culture** pour le plan de développement des bibliothèques à un coût estimé à **54 M\$**.



3.4 L'EFFORT FINANCIER DE GATINEAU EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le tableau suivant illustre l'effort financier de la Ville de Gatineau en matière de développement social. Les dépenses reliées aux activités et services gérés directement par la Ville s'élèvent à 35 902 591\$, tandis que les contributions (subventions) versées à des organismes à but non lucratif sont de 4 740 432\$ pour un total de **40 643 023\$**. La soustraction des revenus gérés par les activités, des subventions gouvernementales et des taxes perçues sur le logement social montre un effort réel en développement social de **29 799 938\$**.

Tableau 9 : La contribution financière totale de Gatineau au développement social

VILLE DE GATINEAU : tableau récapitulatif		
	Dépenses réelles	Revenus
Activités et services gérés par la Ville	36 002 591	10 843 085
Contributions (subventions et autres avantages) versés à des organismes	4 929 896	
Sous-total	40 932 487	10 843 085
Effort réel (dépenses moins revenus)		30 089 402\$

Avec une population de 247 526 habitants en 2008 (population décrétée par le MAMROT), le per capita des dépenses en développement social est de **165,37\$**. Par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville en 2008, lesquelles se chiffraient à **352 793 042\$**, les dépenses en développement social qui s'élèvent à **40 932 487\$** représentent une proportion de **11,6%** de l'ensemble des dépenses. Pour des raisons de conformité méthodologique, ces calculs tiennent compte des dépenses réelles et non pas du niveau d'effort.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

Afin d'illustrer l'effort de la Ville par rapport à d'autres municipalités de même type, une étude³ réalisée récemment avec une méthodologie apparentée mais moins détaillée avait montré que le groupe de municipalités dont faisait partie Gatineau, montrait un effort de 13,3% en 2006. Les données ne sont pas disponibles pour 2008. Cela signifie que, en 2006, pour le groupe des Villes comprenant Lévis, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau et Saguenay, 13,3% des dépenses de fonctionnement étaient reliées au développement social. La Ville de Gatineau occupait le quatrième rang. Ces données doivent cependant être utilisées avec prudence puisque les méthodologies ne sont pas totalement identiques.

Cette même étude montrait également que, selon le per capita des dépenses, Gatineau occupait le peloton de tête pour les dépenses en loisirs, sports et vie communautaire, le troisième rang sur cinq en matière de culture et le quatrième en logement social. Des différences dans les modalités d'imputation des dépenses de la Ville expliqueraient cette position en logement social, la Ville serait plutôt en troisième position relativement aux dépenses de logement social.

3 Letarte, Georges. Fréchette, Lucie. 2008 *L'investissement en développement social dans les municipalités québécoises après les fusions municipales. Étude de l'évolution des dépenses municipales dans les champs du loisir, de la culture et du logement social.* ARUC-Innovation sociale et développement des communautés. UQO. 74p.



3.5 LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LES PARTENAIRES À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Tableau 10 : Les subventions versées par les partenaires

SOUTIEN AUX ORGANISMES PAR LES PARTENAIRES		
Organismes partenaires	Programmes ou projets	Subventions*
Centraide	Subventions aux organismes (ensemble du territoire couvert par Centraide)	3 136 615
Agence de la santé et des services sociaux**	Programme de soutien aux organismes communautaires (organismes locaux ou régionaux avec une adresse à Gatineau)	17 484 826
	Fonds de développement social et milieux en santé (organismes locaux et régionaux)	413 500
	YAAP (estimation pour quatre organismes de Gatineau)	10 450
Ministère de la Famille et des Aînés	Soutien aux organismes familiaux	1 264 000
Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale	Soutien à l'intégration au travail	868 797
Développement économique-CLD de Gatineau	Fonds de développement des entreprises en économie sociale (Source rapport annuel 2008)	191 523
Conférence régionale des élus	Lutte à la pauvreté et soutien aux familles, aînés et jeunes	364 000
Société de transport de l'Outaouais	Soutien à l'apprentissage au transport pour certaines clientèles	10 505
Total		23 744 216\$

* Ces sommes sont récurrentes ou renouvelables en quasi-totalité ; plusieurs des organismes subventionnés ont une mission régionale et non seulement locale.

** Le programme IPLI (Initiative préventive de lutte contre l'itinérance) n'a pas été pris en compte puisque l'Agence a un seul rôle de recommandation auprès du gouvernement fédéral, gestionnaire du programme.



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social





4.

L'analyse des résultats



4. L'ANALYSE DES RÉSULTATS

La Ville de Gatineau a été fort proactive depuis sa création en 2002 en élaborant une large diversité de politiques, cadres de référence et plans d'actions issus de divers Comités et Commissions. L'ensemble des orientations qui en découlent permet d'affirmer que la municipalité prend en compte les diverses questions reliées au développement social et assume sa compétence en ce domaine. La prochaine politique en développement social devrait permettre d'harmoniser davantage cette action et de la rehausser dans des sphères d'interventions qui nécessitent à la fois des cibles plus précises et un relèvement du niveau d'effort.

Avec, en 2008, une proportion des dépenses en développement social de **11,6%** par rapport à l'ensemble des dépenses, la Ville de Gatineau se situe assez près de l'effort des autres villes de même type. Rappelons toutefois que la comparaison doit être interprétée avec réserve puisque les méthodologies d'analyse sont différentes. L'effort réel de la Ville de Gatineau en développement social, incluant les activités qu'elle gère directement et les contributions versées aux organismes, est estimé à près de **30M\$**, en soustrayant les revenus tirés des activités qu'elle gère.

Les résultats montrent, grosso modo, que près de quatre dollars sur dix sont affectés aux activités en loisirs, sports, vie communautaire et fêtes et festivals, un peu plus de deux dollars et cinquante sur dix aux arts, à la culture et aux lettres et approximativement deux dollars sur dix à l'urbanisme et au développement durable, incluant le logement social. L'effort réel dans le logement social doit cependant être évalué en tenant compte des subventions gouvernementales et des taxes que rapporte la construction des logements subventionnés. En considérant seulement le niveau d'effort, l'urbanisme et le développement durable représentent moins de un dollar sur dix.

Outre sa contribution au développement social par les services qu'elle gère directement, la Ville de Gatineau a versé, en 2008, l'équivalent de **4 929 896\$** aux organismes du milieu, dont 1 065 361\$ en exemption de taxes municipales et plus de un demi-million en équivalence de services matériels.

Pour leur part, les partenaires qui participent au soutien financier des organismes communautaires ayant pignon sur rue à Gatineau ou plus largement en Outaouais, ont versé **23 744 216\$** en 2008 et la quasi-totalité de cette somme est renouvelable. Les travaux du Chantier portant sur le soutien aux organismes permettront de documenter de façon détaillée cette question.



5. *Annexes*



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

ANNEXE 1 : LES INTERVENTIONS DE LA VILLE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

GRILLE POUR L'IDENTIFICATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR L'ANNÉE 2008

GRILLE 1 : PROJETS GÉRÉS OU ADMINISTRÉS PAR LA VILLE								
Nom du service de la Ville	Nom de la division	Titre du projet ou du programme	Préciser le rôle du service ou de la division mandataire, partenaire, meneur de dossier, maître d'œuvre ou autre : préciser	Informations complémentaires (Fournir toute information utile qui caractérise le projet)	Clientèle visée enfants 5-12 ans, adolescents, adultes, personnes âgées, femmes, hommes ou autres	Préciser le ou les secteurs visés Hull, Aylmer, Gatineau, Buckingham, Masson Angers	Préciser les budgets alloués par votre service ou division et les revenus s'il y a lieu	Identifier les partenaires financiers



ANNEXE 2 : LES INTERVENTIONS DE LA VILLE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
GRILLE POUR L'IDENTIFICATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR L'ANNÉE 2008

GRILLE 2 : SOUTIEN AUX ORGANISMES PAR LA VILLE								
Nom du service de la Ville	Nom de la division	Titre du projet ou du programme	Préciser le champ d'intervention	Clientèle visée	Type de soutien accordé Veuillez indiquer s'il s'agit d'une aide technique (AT) ou d'une subvention (S)	Budget alloué. Préciser s'il s'agit de budgets récurrents ou non récurrents (NR)	Préciser le ou les secteurs visés	Nommer les principaux partenaires financiers et si connues les sommes allouées par ces derniers
			Exemples : soutien à l'aide alimentaire, maisons de jeunes, itinérance. Fournir toute information utile qui précise l'objectif visé par l'aide consentie à l'organisme	enfants 5-12 ans, adolescents, adultes, personnes âgées, femmes, hommes ou autres	Dans le cas d'une subvention, indiquer le montant. Dans le cas d'une aide technique, estimer la contribution de la Ville (ressources humaines, prêt de locaux, équipements ou autres).		Hull, Aylmer, Gatineau, Buckingham, Masson-Angers	



Portrait des interventions de la Ville et des partenaires en développement social

ANNEXE 3 : LES INTERVENTIONS DE LA VILLE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL GRILLE POUR L'IDENTIFICATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR L'ANNÉE 2008

GRILLE 3 : SOUTIEN AUX ORGANISMES PAR LES PARTENAIRES						
Nom du bailleur de fonds (Ministère, organisation ou autres)	Nom du programme de soutien	Clientèle visée ou champ d'intervention	Total des subventions allouées	Budget alloué. Préciser s'il s'agit de budgets récurrents ou non récurrents (NR)	Préciser le ou les secteurs visés	Nommer les principaux partenaires financiers et si connues les sommes allouées par ces derniers
			Indiquer le total des subventions allouées pour chacune des clientèles visées ou chacun des champs. Préciser s'il s'agit de sommes récurrentes ou non récurrentes (NR)		Hull, Aylmer, Gatineau, Buckingham, Masson-Angers	

